



Extrait du site Laïcité Aujourd'hui

<http://laicite-aujourd'hui.fr/?1921-Discours-de-l-abbe-LEMIRE>

1921 Discours de l'abbé LEMIRE

- HISTOIRE(s) -

Date de mise en ligne : mercredi 30 juillet 2014

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

L'Abbé LEMIRE, à l'Assemblée nationale, le 11 décembre 1921.

« Je n'admets pas que l'on mendie sous une forme quelconque l'argent de l'Etat quand librement on s'est placé en dehors de lui. C'est ce que vous ne voulez pas, moi non plus. Je suis de ceux qui sont tellement soucieux de la liberté qu'ils veulent la conserver complète, intacte, je ne puis supporter sur ma liberté un contrôle quelconque. Or si je prends de l'argent à l'Etat, demain il pourra me faire subir un contrôle. L'Etat se devra lui-même d'imposer ce contrôle, car il ne peut pas donner son argent à n'importe qui, pour n'importe quoi...

Je veux la paix dans nos communes, je veux que l'argent de tous aille aux écoles ouvertes à tous. Si l'on veut un enseignement spécial, distinct, à part, on est libre, complètement libre, et de cette liberté je me contente. En me contentant d'elle, je la sauve ! »



Député et maire d'Hazebrouck (Nord) de 1893 jusqu'à sa mort, le 7 mars 1928, l'abbé LEMIRE se fit également remarquer pour sa lutte contre le travail de nuit des femmes et des enfants.